

Résultats de la Compagnie de Financement Foncier au 1^{er} semestre 2017

Le 31 juillet 2017, le Conseil d'administration de la Compagnie de Financement Foncier s'est réuni, sous la présidence de Bruno Deletré, pour arrêter les comptes semestriels 2017.

Au cours du 1^{er} semestre 2017, la légère remontée des taux d'intérêt et du prix des logements n'ont pas affecté la vitalité du marché immobilier en France qui est resté très dynamique. Dans un contexte d'embellie de l'activité économique et avec la persistance de dispositifs d'aide des pouvoirs publics, les ménages restent incités à investir dans l'immobilier. Cependant, les établissements prêteurs doivent toujours faire face à un volume important de remboursements anticipés de crédits immobiliers.

L'activité de la Compagnie de Financement Foncier, au 1^{er} semestre 2017, est restée conforme aux orientations stratégiques du Crédit Foncier en synergie étroite avec le Groupe BPCE et à ses propres engagements de gestion.

I. Activité de la Compagnie de Financement Foncier

Emissions d'obligations foncières :

- La Compagnie de Financement Foncier a émis 3,7 Md€ d'obligations foncières au cours du 1^{er} semestre 2017. Ce volume comprend des placements privés mais surtout deux *benchmarks* : une émission de 1,5 Md€ à 6 ans effectuée en janvier et une autre de 1,5 Md€ à 5 ans en mai. Ces émissions ont été effectuées dans de très bonnes conditions et avec d'excellents niveaux de souscription, illustrant la permanence de la très forte appréciation par les marchés de la qualité de la signature de la Compagnie de Financement Foncier.
- L'encours d'obligations foncières (y compris les dettes rattachées) s'élève au 30 juin 2017 à 66,3 Md€ contre 67,4 Md€ au 31 décembre 2016.

Achats et mobilisations de créances :

- Début 2017, le Crédit Foncier a remboursé à la Compagnie de Financement Foncier la quasi-intégralité des billets hypothécaires auxquels elle avait souscrit et a remplacé ces titres par des refinancements garantis selon l'article L. 211-38 du Code Monétaire et Financier par les mêmes portefeuilles de prêts immobiliers.
- Au cours du 1^{er} semestre 2017, la Compagnie de Financement Foncier a refinancé près de 3,4 Md€ (capital restant dû) de créances hypothécaires et/ou publiques octroyées par le Crédit Foncier. Le dynamisme de l'activité de sa maison-mère a ainsi permis à la Compagnie de Financement Foncier de contenir la baisse du volume des actifs hypothécaires portés à son bilan, dans un contexte où les remboursements anticipés des crédits immobiliers aux Particuliers ont été exceptionnellement élevés (3,2 Md€ contre 1,6 Md€ au 1^{er} semestre 2016).

Cessions d'actifs:

- La Compagnie de Financement Foncier a poursuivi la réduction de ses expositions sur des entités du secteur public international, en cédant pour 202,4 M€ de titres et de créances au 1^{er} semestre 2017.

II. Compte de résultat de la Compagnie de Financement Foncier

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Variation en %
Marge nette d'intérêts - hors amortissement surcote / décote	232,7	252,8	-8,0 %
Amortissement des surcotes / décotes crédits clients	-204,0	-96,0	-112,5 %
- Y compris amortissement accéléré des surcotes / décotes	-162,1	-60,5	-167,9 %
Marge nette d'intérêt	28,7	156,8	-81,7 %
Commissions nettes et autres	64,8	31,8	+103,8 %
Produit net bancaire	93,4	188,6	-50,5 %
Frais de gestion	-64,8	-59,8	+ 8,4 %
Résultat brut d'exploitation	28,6	128,8	-77,8 %
Coût du risque	-3,6	-4,4	-18,2 %
Gains ou Pertes sur actifs immobilisés	7,3	0	ns
Résultat avant impôt	32,3	124,4	-74,0 %
Impôt sur les bénéfices	-13,2	-45,5	-71,0 %
Résultat net	19,1	78,9	-75,8 %

La marge nette d'intérêt hors amortissement des surcotes/décotes ressort à 233 M€ contre 253 M€ au 1^{er} semestre 2016. Au 1^{er} semestre 2017, le niveau des remboursements anticipés de crédits immobiliers sur les Particuliers a été exceptionnellement élevé (20,4 % contre 10,3 % au 1^{er} semestre 2016) et l'accélération induite des amortissements des surcotes/décotes sur les créances détenues (- 102 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2016) impacte négativement la marge nette d'intérêts.

Le produit net bancaire s'élève à 93 M€ au 30 juin 2017 contre 189 M€ au 30 juin 2016.

Les frais de gestion s'établissent à 65 M€ au 30 juin 2017.

Le résultat brut d'exploitation atteint 29 M€.

Le coût du risque représente une charge de 4 M€ au 30 juin 2017, soit un niveau plus faible qu'au 1^{er} semestre 2016.

Le résultat net ressort à 19 M€ au 30 juin 2017.

III. Informations bilancielles

Le total du bilan de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 80,3 Md€ au 30 juin 2017 contre 84,3 Md€ au 31 décembre 2016, en ligne avec la stratégie de maîtrise du bilan du groupe Crédit Foncier.

Les encours douteux s'élèvent à 1,5 Md€ au 30 juin 2017 contre 1,4 Md€ au 31 décembre 2016 et concernent exclusivement les opérations avec la clientèle. Ces derniers demeurent concentrés pour plus de 99,8 % sur les crédits à l'habitat aux particuliers.

IV. Informations prudentielles

Bien qu'exemptée d'exigence réglementaire en termes de ratios de solvabilité, le ratio *Common Equity Tier One* de la Compagnie de Financement Foncier demeure bien au-delà des seuils prévus par le règlement 575/2013 (CRR).

Par ailleurs, la Compagnie de Financement Foncier a poursuivi la gestion très prudente de sa liquidité et dispose au 30 juin 2017 d'un niveau de trésorerie suffisant déposée auprès de la Banque de France.

Enfin, conformément à la législation applicable aux sociétés de crédit foncier, la Compagnie de Financement Foncier doit maintenir un ratio de couverture, égal au rapport entre les actifs pondérés et les dettes privilégiées, en permanence supérieur à 105 %. Au 31 mars 2017, ce dernier s'établissait à 117,3 %.



Annexes

Sauf mention contraire, les données financières du présent communiqué de presse sont à ce jour estimées et issues des états financiers de la Compagnie de Financement Foncier. Ces derniers comprennent les comptes individuels et les notes explicatives liées, établis conformément au référentiel comptable français et aux normes BPCE applicables.

En date de publication du présent communiqué, les procédures d'audit menées par les Commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels sont en cours.

La Compagnie de Financement Foncier est un établissement de crédit agréé en qualité d'établissement de crédit spécialisé et de société de crédit foncier, affiliée à BPCE et filiale à 100 % du Crédit Foncier.

L'information réglementée est disponible sur le site internet www.foncier.fr dans la rubrique « Communication financière/Informations réglementées ».

Contact : Relations Investisseurs

Email : ir@foncier.fr

Tél. : +33 (0) 1 57 44 85 71